

Changement d'affectation des membres du personnel nommés à une fonction de promotion (article 94 de l'arrêté royal du 22 mars 1969)

<p>Réseaux et niveaux concernés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><input type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <p> <input type="checkbox"/> libre confessionnel</p> <p> <input type="checkbox"/> libre non confessionnel</p> <p><input type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p> <input type="checkbox"/> Niveaux : fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé</p> <p>Type de circulaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p>Période de validité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> du 01/10/ 2014 au 31/10/2014</p> <p>Documents à renvoyer</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date limite : 31/10/2014</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p>Mot-clé :</p> <p>Changement d'affectation - fonction de promotion</p>	<p>Destinataires de la circulaire</p> <ul style="list-style-type: none">- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
--	--

Signataire

Ministre / Administration : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Madame Colette DUPONT
Directrice générale a.i.

Personnes de contact

Service ou Association : Direction de la Carrière

Nom et prénom	Téléphone	Email
« Call Center »	02/413 20 29	recrutement.enseignement@cfwb.be
DUVIVIER Murielle	02/413.23.95	murielle.duvivier@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Objet : Changement d'affectation des membres du personnel nommés à une fonction de promotion (article 94 de l'arrêté du 22 mars 1969)

Madame, Monsieur,

Par la présente, je voudrais attirer tout particulièrement votre attention sur les dispositions de l'article 94 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 et plus spécialement sur la possibilité pour tout membre du personnel, nommé à titre définitif à une fonction de promotion, d'obtenir un changement d'affectation dans un autre emploi vacant de sa fonction, ou un changement d'affectation provisoire dans un emploi non vacant si cet emploi est libéré pour une année scolaire au moins.

Je vous rappelle également qu'en application de l'article 94 précité, le membre du personnel titulaire d'une fonction de promotion ne peut demander de changement d'affectation qu'après avoir exercé ses fonctions dans l'emploi qu'il occupe durant un délai de trois ans. Pour arriver au terme de ces trois ans, il y a lieu de prendre en compte les années pendant lesquelles la fonction a été éventuellement exercée à titre temporaire.

Cette demande, motivée par des circonstances exceptionnelles, doit être introduite à l'aide du document ci-annexé, par pli recommandé dans le courant du mois d'octobre, à l'adresse suivante :

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé
par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction de la Carrière
Boulevard Léopold II, 44
Bureau 3 E 318
1080 BRUXELLES**

La présente ne concerne pas l'enseignement de promotion sociale pour lequel les demandes similaires doivent être introduites durant le mois de février.

Je vous invite à rappeler aux membres du personnel intéressés de votre établissement les dispositions susmentionnées.

Je vous signale que le formulaire ci-annexé est téléchargeable sur les sites suivants :

www.reseaucf.cfwb.be
www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

Je vous remercie de votre collaboration.

**Colette DUPONT
Directrice générale a.i.**

ARTICLE 94

Année scolaire 2014-2015

DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTION D'UN MEMBRE DU PERSONNEL NOMME A UNE FONCTION DE PROMOTION

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : Rue N°

Localité : Code postal :

Téléphone : Adresse mail :

Fonction à laquelle vous êtes nommé(e) :

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) :

Eventuellement, nom de l'école fondamentale annexée :

Changement d'affectation souhaité dans la même zone : OUI / NON (1)

Etablissement(s) souhaité(s) :

Eventuellement, nom(s) de(s) école(s) fondamentale(s) annexée(s) :

Changement d'affectation souhaité dans une autre zone : OUI / NON (1)

Si oui, zone(s) demandée(s) :

.....
.....
.....

Etablissement(s) souhaité(s) :

.....
.....

Eventuellement, nom(s) de(s) école(s) fondamentale(s) annexée(s) :

.....
.....
.....
.....

Changement d'affectation souhaité dans un emploi définitivement vacant: OUI / NON (1)

Changement d'affectation souhaité dans un emploi temporairement vacant: OUI / NON (1)

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature :

(1) biffer la mention inutile.

